



Fédération des associations d'étudiantEs de l'Université de Lausanne

Rapport d'activité de la FAE

Année 2007- 2008

PLAN

A. Rapport conjoint du bureau et du secrétariat

1. Fonctionnement interne
 - 1.1. Le regard du SG
 - 1.2. Le regard du bureau
 - 1.3. Communication interne – L'auditoire

2. Entre nos murs...
 - 2.1. Associations membres et associés
 - 2.2. Rapports avec la direction
 - 2.3. Enquête « Comment ça va? »
 - 2.4. Don du sang
 - 2.5. Fonds de solidarité étudiant
 - 2.6. Fondation solidarité logement pour les étudiant-e-s

3. Politique cantonale
 - 3.1. Rapport avec le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture
 - 3.2. OGYV
 - 3.3. Boissonnet

4. Politique fédérale
 - 4.1. Harmonisation de l'aide aux études
 - 4.2. Loi-cadre sur les Hautes écoles
 - 4.3. LACI

B. Rapports des représentantes des étudiantes dans les commissions de l'UNIL

C. Rapports des représentantes des étudiantes dans les organes extérieurs à l'UNIL

A. Rapport conjoint du bureau et du secrétariat

1. Fonctionnement interne

Composition du bureau 07-08

Rentrée 07	Stefanie Habersaat (co-présidente, ESC) Benoît Gaillard (co-président, Lettres), Nicolas Turtschi (SSP), Elena Nuzzo (SSP), Elodie Bierman (SSP) Benjamin Rudaz (GSE)
Novembre 07	Démission de Stefanie et d'Elodie, Election de Nicolas à la co-présidence
Décembre 07	Election de Jenny Ros (SSP), de Sonia Page (SSP) et Dominique Gigon (Lettres) au bureau
Mai 2008	Démission de Nicolas, élection de Dominique à la co-présidence

Composition du secrétariat 07-08

Secrétaire administratif/ve et comptable	Frédéric Tétaz (dès 01.09.04 jusqu'au 31.07.08)
	Gwendoline Galland Lakehal (dès 01.07.08)
Secrétaire général	Gaétan Nanchen (dès 01.06.07)

Ce chapitre aborde le fonctionnement de la FAE. Pour ce faire, nous avons opté pour une approche sous trois angles différents – tout d'abord un calendrier, ensuite l'angle du SG et du bureau – approche qui nous permet une bonne perception interne de notre organisation. Globalement, la FAE fonctionne bien et l'entente entre ses différents organes est bonne. Depuis l'année passée, le problème principal reste le même : le faible taux de participation aux différents organes. Cependant, nous espérons que notre réforme statutaire concernant l'élection à l'Assemblée des délégués améliorera les choses à ce niveau.

1.1. Calendrier

Semaine	Activités
3-9 septembre	Retraite de l'UNES (3 jours, Cudrefin) Publication de la « Brochure de la rentrée » Envoi d'une lettre aux Décanats et à la Direction pour protester contre l'avancement du délai de changement de faculté
10-16 septembre	Comité de l'UNES Accueil des nouveaux/elles étudiantEs (2 jours) Rencontre interfaïtières suisse

	Tribune de la FAE dans <i>24 Heures</i>
17-23 septembre	Souper du bureau Conférence de presse de rentrée Bouclage de L'auditoire (3 pages FAE)
1-7 octobre	Débat de la FAE sur les élections fédérales Colloque de l'UNES sur la participation des étudiantEs à l'assurance-qualité Journée de formation pour le pool d'accréditation
8-14 octobre	AD de la FAE Rencontre des membres du bureau de la FAE avec N. Dufour
15-21 octobre	Comité de l'UNES
22-28 octobre	Séance formelle avec la Direction Rédaction d'un document de synthèse sur la session d'automne dans les différentes facultés Réponse au questionnaire de la SoKo de l'UNES sur l'engagement étudiant
29 octobre-30 novembre	Séance de réorganisation du bureau
5-11 novembre	AD de la FAE AD de l'UNES (3 jours, Neuchâtel) Tribune dans <i>24 Heures</i> sur le financement privé des hautes écoles Bouclage de L'auditoire (4 pages FAE)
12-18 novembre	Rencontre avec A.-C. Lyon Comité de l'UNES et commission de nomination pour la nouvelle secrétaire générale
3-9 décembre	Rencontre avec la commission du logement du conseil communal et la municipale en charge du logement Séance informelle avec la Direction Envoi de la réponse de la FAE à la consultation sur la le projet de LAHE
10-16 décembre	Bouclage de L'auditoire (3 pages FAE)
17-23 décembre	Portes ouvertes de Noël AD de la FAE Soutien à la prise de position de nos camarades étudiantEs sur Decfo-Sysrem Rédaction d'une note à l'intention du DFJC sur les possibilités d'intégration des bourses d'études dans le projet de LAHE
24 décembre-6 janvier	Vacances
7-13 janvier	Réponse au recours déposé par le LAB, l'AEDL et le CHEC
14-20 janvier	Comité de l'UNES
28 janvier-3 février	Prise de position sur les procédures d'immatriculation des étudiantEs étrangers/ères Dépôt au CU par 4 étudiantEs d'une interpellation sur ce même thème
11-17 février	Accueil des étudiantEs Erasmus Journée de formation continue du pool d'accréditation de l'UNES

25 février-2 mars	AD de la FAE Comité de l'UNES Bouclage de L'auditoire (4 pages FAE)
3-9 mars	Communiqué de presse annonçant l'élection à l'AD de la FAE
10-16 mars	Rencontre avec la FEN (Fédération des étudiantEs neuchâtelois) Atelier « Engagement associatif : quelles compétences, quelle valorisation ? »
17-23 mars	Présentation lors de la journée « culture » AD de la FAE Prise de position sur le projet de révision de la LACI Soûper de Noël du bureau (!)
31 mars-6 avril	Communiqué de presse sur les méthodes antidémocratiques de la Direction lors d'une nomination de professeurE en GSE Première séance du bureau électoral
7-13 avril	Rencontre avec les étudiantEs de Sciences des religions AD de l'UNES (2 jours, Bâle) Réponse à la consultation de la CDIP sur le concordat intercantonal sur les bourses Bouclage de L'auditoire (2 pages FAE)
21-27 avril	Rencontre de conciliation avec les étudiantEs de théologie et de sciences des religions AD de la FAE Prise de position sur la politique de la direction en matière de cafétérias Communiqué de presse en réaction au communiqué d'economiesuisse sur la formation tertiaire Communiqué de presse sur le nombre de listes déposées pour l'élection à l'AD
28 avril-4 mai	Ouverture du vote pour les élections à l'AD Séance formelle avec la Direction
5-11 mai	Présence à l'AG de Fondation de l'AESR Fin des élections Réponse à la prise de position de l'ACIL sur les élections à l'AD
12-18 mai	Conférence de presse sur les résultats des élections Communiqué de presse sur les résultats des élections Rencontre des expertEs dans le cadre de l'Audit qualité
19-25 mai	Entretiens avec les candidatEs au poste de SAC Bouclage de L'auditoire (4 pages FAE)
26 mai-1 juin	AD de la FAE Prise de position contre les restrictions numériques d'accès aux études tertiaires Discours du <i>Dies academicus</i>
9-15 juin	Création de la Fondation Solidarité Logement pour les étudiant-e-s Rencontre avec A.-C. Lyon
23-29 juin	Séance informelle avec la Direction
30 juin-31 août	2 rencontres avec la FEN et l'AGEPOLY sur les problèmes d'assurance-maladie pour les étudiantEs étrangers/ères

	3 séances du Conseil de Fondation Comité de l'UNES Grillades de départ de Fred Diverses séances de GT Elaboration du plan d'activité 08-09 et du rapport d'activité 07-08
1-7 septembre	Journée sur Bologne de la CRUS : présentation des résultats du sondage auprès des étudiantES
8-14 septembre	Retraite de l'UNES (3 jours, Spiez) Conférence de presse de rentrée Publication de « La brochure qui rassure »
15-21 septembre	Comité de l'UNES

1.2. Le regard du SG

Le secrétariat

Le début de mon mandat a été facilité par le mois d'adaptation avec Julien, mon prédécesseur. Cette période à deux SG a permis d'effectuer une transition plus aisée. Il m'a fallu ensuite encore quelques mois pour être bien au courant de tous les thèmes liés à la formation.

Après les mois d'adaptation, j'ai pris de plus en plus de dossiers de mon propre chef (réponse à la consultation de la loi sur le chômage, négociation autour de la fondation solidarité logement pour les étudiant-e-s), conformément – il me semble – à ce que m'avait demandé le bureau.

L'effet pervers de ce début de travail en juin est l'accumulation des vacances. En effet, débutant en début de l'été, je n'ai pas pris de jours de vacances. Or celles-ci sont très difficiles à récupérer le reste de l'année, souvent bien chargé. Il faudrait peut-être penser à engager le/a prochainE SG en juillet ou en août.

Le travail au sein du secrétariat m'a semblé bon et efficace. La collaboration avec Fred, le secrétaire administratif et comptable (SAC), fut immédiatement très bonne. Il faut noter que nous avons la chance de compter sur un SAC qui possède de larges compétences bien au-delà des compétences administratives et comptables. La transition avec Gwendoline me paraît également très bonne, mais il est un peu tôt pour en tirer des conclusions plus précises.

Il faut enfin noter que j'ai accumulé de nombreuses heures supplémentaires, notamment lors de l'instauration du nouveau système électoral qui a passablement occupé le secrétariat. Il est cependant évident que j'ai pu compenser ces heures supplémentaires lors des périodes plus calmes (vacances d'été).

Le bureau

La collaboration avec le bureau fut également très bonne. J'ai bien senti que ma manière de travailler était bien différente de celle de mon prédécesseur. J'ai tenté au maximum d'être au début un soutien pour le bureau, effectuant les tâches confiés. Le SG a une place centrale à la FAE, mais j'ai toujours estimé que je devais être au service des étudiantES et c'est cela que j'ai

toujours tenté de faire. Ce sont les étudiantes qui font la FAE et ce sont eux que je dois écouter au maximum.

Durant la période estivale, le bureau a par contre souffert d'un manque d'effectif assez flagrant avec le départ de nombreux/ses membres. L'activité du bureau fut donc durant cette période très réduite.

1.3. Le regard du bureau

Bureau

Le travail du Bureau durant l'année 2007-2008 a été globalement efficace et positif. Cependant, le faible nombre de personnes engagées a parfois eu pour conséquence que les responsabilités ne pèsent que sur le secrétariat et la coprésidence. L'urgence dans laquelle un certain nombre de dossiers ont été traités a parfois nui à une bonne transmission des connaissances et compétences entre les membres plus anciennes et plus jeunes du bureau.

On peut également constater que le plan d'activité a davantage servi de sources d'idées que de véritable planification. A partir de ce constat, on peut se demander s'il ne faudrait pas soit donner au plan d'activité un caractère moins directif (et en faire un document d'orientation stratégique générale), soit en réduire la voilure afin de le rendre plus réalisable. Ici comme ailleurs, la relative instabilité de l'engagement au bureau rend la deuxième version évidemment délicate.

De manière générale, on peut se réjouir de ce que le Bureau a réussi à faire preuve d'ambitions sur plusieurs tableaux (réforme du mode d'élection de l'AD, projet logement). Il est souhaitable que cette perspective à long terme devienne la règle pour tous les domaines d'activités du Bureau.

Secrétariat

La transition entre les deux Secrétaires généraux (SG) de la FAE, Julien Wicki et Gaétan Nanchen, s'est globalement bien passée. Pour des raisons liées pour partie aux intérêts des membres du bureau mais aussi aux compétences du SG, certains domaines de connaissances (en matière de politique nationale de la formation par exemple) dans lesquels le SG était traditionnellement le garant de la continuité, ont en quelque sorte été informellement transférés au bureau. Cependant, le partage des compétences a rapidement été ajusté de manière optimale.

Le départ du Secrétaire administratif et comptable Frédéric Tétaz, durant l'été 2008, avait fait craindre au bureau et au secrétariat une brusque rupture de continuité. En effet, il avait fait preuve d'un réel engagement, allant souvent au-delà de ses attributions au sens strict. Par bonheur, Gwendoline Galland Lakehal, qui lui a succédé à ce poste, a montré rapidement la même capacité à s'intéresser sincèrement et sérieusement au travail de la FAE.

Assemblée des délégués

La fréquentation des AD durant le début de l'année académique a pu être par moments proprement désespérante. Dans ce cadre, il va de soi que la réforme du mode d'élection ne pouvait qu'améliorer les choses, puisqu'il était difficile de les empirer.

Cependant, l'année a également été marquée par des débats vifs et intéressants. Ainsi, la proposition d'une déclaration de soutien aux étudiants des HES et HEP qui protestaient contre la réforme salariale de l'Etat de Vaud a suscité, après un vote positif, un recours, finalement rejeté. On signalera encore des prises de positions sur la révision de l'assurance-chômage ou sur les étudiantES étrangers/ères.

1.4. Communication interne - *L'auditoire*

Comité de rédaction de *L'auditoire* (septembre 2007-septembre 2008)

	Septembre 2007	Septembre 2008
Rédaction en chef	Elena Avdija Mathieu Signorell	Elena Avdija Camille Luscher
Rubrique « Dossier »	Camille Luscher	Stéphanie Monay
Rubrique « Politique-Société »	Simon Lob	Joanna Oulevay
Rubrique « Hautes Ecoles – Formation »	Elena Avdija	Mathieu Signorell (ad interim)
Rubrique « Culture »	Guillaume Henchoz	Camille Luscher
Rubrique « FAE »	Gaétan Nanchen	Gaétan Nanchen

La rédaction de *L'auditoire* a profité de l'année académique 2007-2008 pour célébrer les 25 ans du journal, dont le premier numéro est sorti en octobre-novembre 1982. Le comité a mis en place plusieurs événements pour marquer le coup. Un encart spécial de huit pages, dans le n° 182 (décembre 2007), a permis de faire reprendre la plume à plusieurs anciens rédacteurs de *L'auditoire*, dont Pierre-Yves Maillard. A l'occasion, une interview de Charles-Pascal Ghiringhelli, premier rédacteur en chef de *L'auditoire*, a été réalisée, avant que ce dernier ne soit entraîné dans une affaire de faux titre universitaire qu'il se serait accordé et dont la presse locale s'est fait l'écho.

Le comité a également organisé une soirée de festivités le 8 avril 2008 au Buzz Club à Lausanne pour réunir anciennES et nouveaux/lles rédacteurs/trices. L'événement a réuni une petite centaine de personnes, principalement des gens ayant été rédacteurs/trices entre les années 1990 et aujourd'hui, malgré un large éventail d'invitations. La soirée aura permis au comité actuel de se perfectionner dans la cuisson des surgelés et la préparation des canapés.

En outre, plusieurs conférences ont été mises sur pied par le comité, systématiquement sur une thématique rapprochant le journalisme et une faculté de l'Unil. Le professeur Ioannis Papadopoulos (SSP) a traité de l'impact de la médiatisation sur le système politique suisse. Véronique Jost-Gara, responsable médias de la Faculté de Biologie et de Médecine, Nouria Henandez, directrice du Centre intégratif de génomique, et Pierre-André Michaud, directeur de l'unité multidisciplinaire de santé des adolescents (CHUV), ont

parlé des relations entre la communication et la santé. Enfin, le professeur Philippe Meier a traité des limites entre liberté de la presse et vie privée.

2. Entre nos murs...

Ce chapitre aborde les dossiers que nous avons suivi au sein de l'UNIL, nos efforts pour animer celle-ci et les liens que nous entretenons avec ces différentes composantes.

2.1. Associations membres et associées

Les rapports avec nos associations membres et associées n'ont pas été très intenses. Le secrétaire général avait demandé aux comités de l'inviter aux AG des assocés afin de rencontrer les membres actifs. Cependant, peu d'entre elles ont répondu à son invitation et au final il n'a jamais rencontré tous les comités.

Le bureau avait ensuite nommé une personne chargée des relations avec les associations, mais celle-ci a rapidement démissionnée et personne au bureau n'a repris cette fonction. Les rapports avec les associations membres et associées ont donc été fortement négligées, ce qui est très regrettable.

Toutefois, les rapports entre la FAE et ses associations membres sont bons. Il est juste souhaitable que les collaborations soient plus nombreuses.

2.2. Rapport avec la Direction

Le bureau de la FAE a rencontré la Direction (anciennement Rectorat) de l'Université à quatre reprises, lors de deux séances dites informelles (février et juin) auxquelles participent généralement le Secrétaire général, Marc de Perrot, la Vice-Rectrice à l'enseignement, Danielle Chaperon et le Vice-Recteur à la valorisation et à la qualité, Jacques Lanarès, et de deux séances dites formelles (octobre et avril) qui réunissent en principe la Direction *in corpore*.

Il serait délicat d'énumérer les sujets traités lors de ces quatre séances. Le bureau a pu remporter quelques succès, comme celui d'obtenir un subside de 20'000 francs pour la Fondation Solidarité Logement pour les Etudiant-e-s créée par la FAE. Cependant, l'ambiance générale était plutôt celle d'une absence de réelle écoute de la part de la Direction, qui a eu pour conséquence que le bureau n'a pas pu avancer très concrètement sur les points négociés lors des séances. L'articulation optimale entre la représentation au Conseil de l'UNIL (CU) (avec un poids décisionnel), la représentation dans les commissions de la Direction (qui sont consultatives), l'absence de représentation au niveau exécutif et la représentation directe mais consultative par le biais du bureau de la FAE reste encore à découvrir...

2.3. Enquête « Comment ça va? »

« Comment allez-vous ? » est une enquête téléphonique effectuée auprès de toutes les nouveaux et nouvelles étudiantes de l'UNIL. D'un côté elle vise à prendre contact avec les étudiantEs en leur proposant un large éventail de

conseils et informations pratiques utiles pour bien s'intégrer à Lausanne et en particulier à l'UNIL. De l'autre côté, il s'agit de récolter des données sur les conditions de vie et d'étude, ainsi que sur les premières impressions quant à plusieurs aspects de l'organisation et des structures de l'UNIL: programmes d'étude et cours, services universitaires, ... La première édition s'était déroulée en 06/07, co-gérée par le SOC (service orientation et conseil) et la FAE (consultée à propos des questions, et responsable de l'équipe d'enquêteurs/trices). L'enquête avait été jugée comme très bien réussie et importante, tantôt selon les organisateurs et les enquêteurs/trices, que selon les interrogés et Direction. En modifiant juste le nom (à présent appelée « Comment ça va ? ») et en choisissant d'approfondir chaque fois un thème particulier (en 07/08 c'était l'enseignement), l'UNIL a affirmé officiellement à plusieurs reprises de vouloir répéter l'enquête annuellement, toujours en collaboration avec la FAE.

Outre l'importance des résultats de l'enquête et de la prise de contact avec les nouveaux/elles au nom aussi de la FAE, la prise en charge de l'équipe d'enquêteurs/trices comporte un autre aspect non négligeable: Nous avons la possibilité d'offrir un travail rémunéré comme téléphoniste à une quinzaine d'étudiantEs de l'UNIL, durant les trois semaines que dure l'enquête. Ceci nous a permis d'aider quelques étudiantEs qui s'étaient adressés au FSE.

2.4. Don du sang

Le don du sang s'est déroulé deux fois, comme chaque année. En décembre, a été essayé pour la première fois une nouvelle organisation: 2 jours à l'Anthropole et un à l'Amphipole. L'expérience a été jugée comme un succès vu le nombre important de personnes qui ont donné leur sang sur l'autre site, et tous les partenaires ont exprimé le souhait de reposer cette formule l'année prochaine au moins en décembre. La collecte de printemps a été maintenue sous l'ancienne forme: 2 jours à l'Anthropole. On peut noter une augmentation significative aussi bien du nombre des personnes venues pour donner leur sang, que de sachets de sang effectivement prélevés. Les volontaires pour aider au stand ont aussi été beaucoup plus nombreux/ses que par le passé. Le succès de ces 2 éditions a été souligné et en bonne partie attribué à la FAE par nos partenaires, les responsables du service des transfusion, de la protection civile et de la sécurité de l'UNIL.

Les mails de sensibilisation et de recherche de volontaires ainsi que la campagne d'affichage dans tous les bâtiments ont montré leurs effets, et il faudra continuer à soigner ces aspects. De même, il faudra veiller avec les autres responsables à trouver des dates qui ne posent pas trop de problèmes face au calendrier académique et aux sessions d'examen.

Au début de l'été un problème a malheureusement surgi: pour des raisons non mieux expliquées de « superposition avec trop de manifestations à l'Amphipole » pendant le troisième jour de récolte prévu de ce côté du site, pour décembre 2008, le service de sécurité avait proposé de déplacer cette troisième journée soit à l'Amphimax soit au Génopode. Le déplacement à

l'Amphimax ou un changement des jours sur les 2 sites avaient été envisagés comme tout à fait faisables par les autres partenaires, tandis que le Génopode avait été fortement critiqué comme lieu pour la collecte, car personne ne le fréquente ni le connaît. Malgré ces remarques très explicites et partagées, la sécurité a décidé de manière autoritaire et peu transparente de fixer les trois jours entiers au Génopode, et ceci non seulement pour décembre 2008 mais aussi pour 2009! La FAE a réagi en contactant les autres responsables, qui soutiennent leur opposition à ce déplacement, mais la sécurité a refusé toute discussion. On s'est alors adressé à la Direction et on attend sa réponse.

2.5. Fonds de solidarité étudiant

Le Fonds de solidarité a été passablement sollicité cette année. Sur un budget de 8'000 francs, 8'409 francs ont été dépensés pour venir en aide à 20 situations problématiques. C'est un dépassement assez faible. C'est une assez bonne surprise car les dépenses du 1^{er} semestre furent très importantes avec près de 5'600 francs dépensés.

Les destinataires de ce fonds sont principalement – et sans surprise – des étudiant·es étrangers/ères en 1^{ère} année qui ne peuvent recevoir de soutien du SASC, ni travailler plus qu'un certain nombre d'heures, lorsqu'ils/elles parviennent à trouver un travail. Nous tentons de travailler avec le SASC pour trouver certaines solutions, mais leur critère strict ne leur laisse que peu de marge de manœuvre. A tel point que c'est désormais le SASC qui nous envoie des dossiers. Cette situation est positive pour notre fonds car il touche des personnes qui en ont vraiment besoin, mais cela pose également des problèmes importants : est-ce notre rôle de subvenir aux besoins de tant de personnes ? Le fonds avait comme but initial de dépanner de petits montants et de petites factures ponctuelles. Or, les montants demandés deviennent de plus en plus importants. Nous sommes parfois dans une situation où nous décidons réellement de l'avenir de l'étudiant·e.

2.6. Fondation solidarité logement pour les étudiant·e·s

Le projet logement est entré dans une phase cruciale cette année. La Fondation a en effet été officiellement créée le 10 juin 2008. Celle-ci va donc pouvoir concrétiser nos ambitions sur le marché du logement. Deux projets sont en cours de réalisation : l'un à l'avenue de Chablais 30 et l'autre à la rue du Valentin 27.

Le projet de Chablais 30 est celui sur lequel nous travaillons depuis le début. Il comportera un total de 39 chambres. Elles seront normalement disponibles à la rentrée 2009. Les travaux ont débuté avec un peu de retard, mais nous espérons que le délai de la rentrée 09 sera maintenu.

Le projet de la rue du Valentin 27 est survenu cette année sur proposition de la Ville de Lausanne. Il comporte 35 chambres et se situe au centre de la Ville de Lausanne. Avant que la Fondation reprenne sa gérance, ce bâtiment était déjà un foyer pour étudiants, mais les prix étaient plus élevés. Pour ce projet, la Fondation a dû agir dans l'urgence. Elle a engagé un directeur à 30% ainsi

qu'une femme de ménage à 35%. L'immeuble a été très rapidement complet. Il faut cependant noter qu'il nous a été difficile de réellement sélectionner les étudiantes selon nos critères de base: ceux qui ont peu de moyens. En effet, ce projet nous est littéralement tombé dessus et nous avons dû agir dans la précipitation.

Enfin, les prix ne sont pas aussi bas que souhaités. Nous avons pu légèrement les diminuer, mais pas autant que désirer. Nous allons encore travailler avec la ville de Lausanne pour tenter de baisser les prix.

3. Politique cantonale

3.1. Rapport avec le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture

Durant l'année 2007-2008, le bureau de la FAE a rencontré deux fois la Conseillère d'Etat en charge du DFJC pour des séances de discussion et d'échange. Les sujets abordés peuvent être classés en trois catégories : (1) ceux sur lesquels le bureau a obtenu des avancées concrètes, (2) ceux sur lesquels le bureau a obtenu des avancées symboliques ou un accord clair, (3) ceux sur lesquels le bureau n'a rien obtenu.

On peut inclure dans la catégorie (3) la question de la nouvelle politique des prix des cafétérias. En effet, après une séance d'échange sur cette question en juin 2008, au cours de laquelle aucun désaccord n'était apparu avec la Conseillère d'Etat, elle a proposé au bureau une nouvelle rencontre pour faire le point, qui a été d'abord agendée à début septembre et repoussée ensuite au 21 octobre. Voyant que le système serait déjà bien en place à ce moment, le bureau a décidé de passer à des actions plus directes. On peut également compter dans cette catégorie (3) la question du délai de changement de faculté. La Direction avait décidé de le raccourcir, la FAE a protesté, la Conseillère d'Etat nous a assuré de son soutien en novembre 2007, et depuis – rien.

La catégorie (2) comprend, par exemple, l'accord global entre la FAE et le DFJC sur les défauts du projet de Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles (LAHE). Des idées proposées par la FAE au Département ont ainsi pu être intégrées directement à la réponse de celui-ci à la consultation. De même, la FAE a pu faire entendre ses arguments à propos du projet de Concordat sur les bourses présenté par la Conférence des Directeurs de l'instruction publique (CDIP).

La catégorie (1) est vide.

3.2. OGYV : Organisation des Gymnasiennes Vaudoises

Au cours de l'été 2007, un groupe de gymnasiennes de divers établissements ont développé l'idée de créer une association permettant d'échanger des informations et des expériences, ou d'organiser des projets communs entre les divers comités des étudiantes. L'un d'entre eux avait alors contacté la FAE pour demander des renseignements et un éventuel soutien. Un rapide tour d'horizon

avait permis à des membres du bureau de la FAE de constater qu'aucune association faïtière n'existait au niveau gymnasial, et que de graves manquements en matière de participation, d'information et de défense des gymnasiennes perduraient au sein de certains établissements vaudois. La FAE avait alors décidé en début d'année académique de créer un groupe de travail chargé de réfléchir à la mise en place d'une telle association.

Après une année de travail en collaboration avec le groupe de gymnasiennes intéressées, l'Organisation des Gymnasiennes Vaudoises (OGYV, nom provisoire) est sur le point d'être créée. Des statuts ont été élaborés et une rencontre a eu lieu avec les responsables des comités des étudiantEs des gymnases pour définir le fonctionnement et les buts de la future organisation. Les contacts avec les directeurs/trices des gymnases ont par contre révélé une claire opposition au projet. En refusant toute éventualité de pouvoir harmoniser formes et espaces de participation, ainsi que toute forme d'ingérence de la part d'une association externe dans «leurs» établissements, la Conférence des Directeurs/trices des Gymnases vaudois (CDGV) avait formellement répondu en excluant la possibilité de créer une faïtière regroupant les comités. Le règlement cantonal se limite à attribuer aux Directions la compétence de régler la participation des gymnasiennes, sans rien préciser à propos de droits ou de critères minimaux à appliquer. La position de la CDGV était donc formellement fondée. Face à cette réponse, on avait tantôt essayé de contacter certaines Directeurs/trices plus ouvertes, que contacté le Département de la Formation et la Jeunesse (DFJ). Ce dernier, de manière cohérente avec les positions affirmées en matière de politique de la jeunesse et d'importance de la participation, s'est montré beaucoup plus disponible et intéressé à suivre le projet. Cet été, lors d'une rencontre entre le bureau et la Cheffe du DFJ, Mme Lyon, la FAE avait brièvement évoqué cette question, en rencontrant là aussi une grande ouverture et intérêt pour une telle faïtière. Une rencontre avec le responsable du secteur gymnasial a été annoncée pour l'automne 2008.

Il s'agira l'année prochaine de poursuivre ce travail, en assurant un soutien à l'association bientôt constituée, en collaborant à sa mise en place, et en participant aux démarches pour la faire connaître auprès des gymnasiennes ainsi que des Directions et du Département.

3.3. Boissonnet

Le but initial du projet scolaire dans le quartier de Boissonnet est d'offrir des cours de soutien scolaire à des élèves dont les parents ne peuvent pas prendre entièrement en charge le coût. Concrètement les familles paient l'heure 13 francs et la FAE ajoute jusqu'à 9 francs. Cette action nous permet d'agir en amont en faveur d'une formation supérieure ouverte à toutes, sans discrimination liée à l'origine socio-économique. Ceci étant d'autant plus important que la Suisse possède selon l'OCDE, l'une des plus fortes corrélations en Europe occidentale entre l'origine sociale et la réussite scolaire. La gestion quotidienne du projet – recherche des répétiteurs/trices, lien avec

les familles, médiation, ect. – est assurée par le secrétariat administratif de la FAE, et les frais inhérents sont pris en charge par cette dernière. Une cinquantaine d'enfants ont pu bénéficier de cette action au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Quant au financement, notre projet a reçu pour l'année scolaire 07-08, le soutien principal de la FAE et de la Loterie Suisse Romande et du Département de la Formation et de la Jeunesse, et le soutien secondaire de la Librairie Payot, de l'UBS et de l'association du corps intermédiaire de l'université de Lausanne (ACIDUL). Afin de pérenniser cette action, la FAE a effectué une recherche de fonds durant l'été. Pour la rentrée scolaire 2008-2009 c'est une quarantaine de famille qui pourront bénéficier de de cette action.

4. Politique fédérale

4.1. Harmonisation de l'aide aux études

L'Union des Etudiant-e-s de Suisse (UNES) s'engage depuis longtemps en faveur d'une harmonisation des systèmes des bourses d'études au niveau fédéral, en proposant un projet de loi complet, discuté avec des représentantes des partis politiques. Cette proposition a été mise de côté au cours de l'année 07/08 par les politiciennes, car la CDIP a élaboré entre-temps un projet de concordat pour l'harmonisation des standards minimaux et des conditions pour la concession des aides à la formation. Tant l'UNES que la FAE ont suivi ce dossier de près, saluant le principe en soi d'une harmonisation, mais critiquant à plusieurs reprises les insuffisances et les lacunes de ce projet. Soit sur le plan national (via l'UNES) que cantonal, la FAE a participé à la consultation en exprimant toute une série de craintes et remarques critiques sur des aspects de ce projet. Les résultats de la consultation suivront cet automne, et la FAE comme l'UNES devront être prêtes à réagir comme il faut.

4.2. Loi-cadre sur les Hautes Ecoles

La FAE a été tenue informée de l'avancement du projet Hochschullandschaft 2012 de mise en place d'une nouvelle loi-cadre sur les hautes écoles suisses en application des nouveaux articles constitutionnels adoptés par le peuple en mai 2006. L'hiver passé, elle a participé à la consultation nationale sur la « Loi pour l'Aide aux Hautes Ecoles (LAHE) ». L'une des thématiques principales qui avait déjà été suivie de près des étudiantes dans le groupe de travail, était celle de l'ancrage de la participation des étudiantes dans la loi. Le projet mis en consultation l'évoquait, sans prévoir un réel droit et espace de participation active pour leurs représentantes. La FAE comme l'UNES ont critiqué fortement cet aspect, ainsi que de nombreux autres, qui ne garantissaient pas réellement le droit à la formation pour toutes ni les mesures nécessaires pour améliorer l'égalité des chances. Les résultats de la consultation ont montré nombreuses critiques issues de plusieurs parties. Mais les remarques des partis vont souvent en direction d'une loi encore plus synthétique, sans mention ni de

garantie de correctifs et initiatives pour l'accessibilité des études et l'égalité des chances, ni de participation des étudiantES. L'UNES continue son travail de lobby auprès des partis, mais il faudra éventuellement se préparer à participer à des actions au moment de la discussion parlementaire.

4.3. LACI

La FAE a été conviée à se prononcer sur le projet de révision de la Loi sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité. Le but de ce projet est de rendre plus difficile l'accès aux prestations et donc de faire en sorte que les personnes concernées se soucient davantage de leur entrée sur le marché du travail. Dans ce cadre, le projet touche directement les étudiantES par la prolongation pour les jeunes diplôméES du délai d'attente pour bénéficier des prestations à 260 jours (anciennement 10 jours).

La FAE a vivement réagi à ce projet en répondant à la consultation, mais également en publiant un communiqué de presse, dénonçant principalement deux conséquences néfastes: placer les étudiantES dans une situation de grave précarité sitôt leurs études terminées, et dévaloriser nombre de diplôméES en les enjoignant à accepter des postes pour lesquels ils/elles sont surqualifiéES. Suite à sa consultation, le département de l'économie a retouché son projet, mais celui-ci reste très dangereux pour les étudiantES. Il faudra que la FAE et l'UNES restent très attentifs lorsque ce projet sera discuté au niveau des chambres fédérales.

B. Rapports des représentantes étudiantES dans les commissions de l'UNIL

Dominique Gigon

Nicolas Turtschi

Commission de la BCU

Membres: Dominique Gigon, Nicolas Turtschi

Cette année, la CBCU s'est réunie à son rythme normal, à savoir deux fois. Les sujets discutés concernaient relativement peu les étudiantES. Pour l'essentiel, les discussions ont tournées autour des crédits alloués par les facultés aux documents papiers ou numériques, et de la nouvelle répartition des coûts par faculté, ainsi que de la numérisation par google des documents de la BCU. Le principal point nous concernant a été l'ouverture du libre accès de la bibliothèque durant les vacances de Noël. La FAE avait milité et obtenu que les tables de travail soient accessibles aux étudiantES durant cette période afin de leur permettre de répéter leurs examens, alors que la bibliothèque, suite au déplacement de la session inhérent au nouveau calendrier, fermait ces locaux pendant les vacances. L'opération a été tentée, avec une ouverture partielle de trois jours, de 8h à midi, et ceci malgré l'opposition latente du vice-recteur Dépraz. Finalement moins de personnes que ce qu'espérait la FAE a profité de

cette opportunité mais la CBCU a néanmoins trouvé l'opération satisfaisante et a décidé de la réitérer en ouvrant plus largement les horaires et en permettant au restaurateur d'assurer un service de cafétéria. L'appui du vice-recteur de la l'Unil M. Moreillon et de Mme Kimmeier, la Vice-Directrice de la BCU, furent importants. Encore une victoire de la FAE et un exemple (il y en a) de bonne collaboration. La CBCU est très bien structurée, l'ambiance y est respectueuse, et même si de nombreux points ne concernent pas directement les étudiantEs, ceux/celles-ci sont toujours très bien écoutés.

Une anecdote intéressante est à signaler, à savoir que le service de sécurité, pour diminuer les vols d'ordinateurs portables, a décidé de poser des caméras dans la bibliothèque, à l'insu de toutes les parties concernées. La commission l'a appris par hasard, s'en est évidemment offusquée, et a demandé leurs retraits.

Elena Avdija

Commission culturelle

Membres: Elena Avdija, Dominique Gigon

Cette année, la grande partie des discussions de la commission culturelle se sont déroulées autour de la relation culture et Université. Par culture, il était essentiellement entendu La Grange, le théâtre de l'Université. Faut-il épaissir les liens déjà existants entre les deux institutions? Les étudiantEs sont-ils/elles au courant qu'ils/elles disposent de la possibilité d'aller au théâtre à très bon marché, et qui plus est, tout près de leurs lieux d'études? La perspective d'une méconnaissance de cet opportunité qu'est la Grange serait, d'après la commission, assez regrettable. Par conséquent, et plus généralement, les débats se sont articulés sur la problématique suivante: comment promouvoir la culture à l'Université? C'est ainsi qu'est né et s'est développé le projet du festival Fecul qui s'est déroulé au printemps dernier.

Benjamin Rudaz

Commission Cellule Communication

Membres: Benjamin Rudaz

Rappel

La Cellule Communication se réunit à plusieurs reprises pendant l'année. Cette cellule est constituée de représentantEs des différentes facultés et des différents services de l'UNIL. Elle permet de donner des informations sur les différentes manifestations se déroulant au sein de l'UNIL et d'avoir une certaine coordination. De plus, pour la FAE, c'est une excellente manière d'être au courant de tout ce qui se prépare et de ce qui s'est passé. Elle était présidée jusqu'en février 2008 par Jérôme Grosse d'Unicom, le service de communication de l'UNIL.

Point décisionnels et informations diverses

À chaque séance, en plus des informations d'Unicom, un tour de table permet à chaque représentantE de communiquer sur ce qui se passe en son sein.

Débats

Les débats ont concerné notamment la journée Portes Ouvertes de l'UNIL, les

fameux Mystères, ainsi que l'évolution de la charte graphique de l'UNIL.

Elena Nuzzo

Commission de l'Égalité des chances: rapport d'activité 07-08

Membres: Elena Nuzzo, Manila Monti; suppl. Vanessa Monney

Points décisionnels et informations diverses

Lors des deux séances ayant eu lieu pendant l'année 2007/08, il n'y a pas eu de grandes discussions ou décisions. Il s'agissait plutôt de faire le point sur les activités en cours (soutien à divers projets spécifiques, à des rencontres, conférences, ...) qui visent à sensibiliser sur la question de l'égalité des chances et sur la réalité de celle-ci à l'interne de l'UNIL et des hautes écoles suisses en général.

Plusieurs initiatives sont directement liées au Plan fédéral pour l'égalité des chances dans les hautes écoles, et de nombreux projets (ateliers Regard, cours d'études genres au niveau de master et doctorat, ...) sont co-gérés avec d'autres universités romandes ou latines.

Débats

Malgré l'absence de grands débats internes, il y a des points importants à évoquer concernant le plan national. Un des objectifs fédéraux porte sur le pourcentage de professeures: on vise à atteindre le 25% en 2011. L'UNIL devra alors renouveler ses efforts. Notamment, a été discutée - et va être reposée - la question des infrastructures accessibles pour les parentEs occupéEs à l'UNIL (de toutes les composantes, étudiantEs inclusEs), comme la garderie de l'UNIL. Les services de conseils et de soutien individuel fourni par le Bureau et la Déléguée à l'Égalité sont aussi des éléments fondamentaux. Ces derniers étant de plus en plus sollicités, il faudra veiller à ce qu'ils reçoivent des ressources adéquates par la Direction de l'UNIL. Un marge d'amélioration concerne les débats et conférences proposés pour sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux thématiques genre. Soit les enseignements accessibles comme cours à choix pour les étudiantEs, que les conférences publiques pourraient être rendus plus visibles et proposés de manière plus consistante.

Le thème des études à temps partiel a aussi été brièvement abordé par la Commission, et plusieurs personnes se sont montrées très sensibles à cela. Des collaborations entre FAE, Commission Égalité et Commission Sociale ont été envisagées.

Par ailleurs, l'élaboration du Plan Égalité des Facultés a permis aux représentantEs de la FAE de proposer quelques points concrets pour améliorer les réalités facultaires. La version définitive de ce Plan ainsi que leur réalisations devront être suivis attentivement.

De manière générale, il y a une bonne ambiance et une assez grande disponibilité à collaborer au sein de la Commission, ainsi que parmi les collaborateurs/trices du Bureau de l'Égalité. Que ça soit pour des projets particuliers ou pour des propositions adressées aux étudiantEs ou à l'ensemble de la communauté universitaire, la FAE pourrait essayer de prendre en compte cet espace de dialogue et de collaboration.

Elena Nuzzo

Benoît Gaillard

Commission de l'enseignement

Membres : Samuel David, Benoît Gaillard, Anne-Catherine Graf, Dylan Barclay, Jonathan Mudry, Elena Nuzzo, Dimitri Andronicos

Rappel

Pour mémoire, la Direction avait restructuré plusieurs de ses commissions lors de l'année 2006-2007. La Commission Bologne et la Commission de l'enseignement avaient ainsi fusionné pour former l'actuelle Commission de l'enseignement, dans laquelle siège une étudiante de chaque faculté, sept au total donc.

Pour des raisons diverses et ambiguës cette Commission ne s'était malheureusement jamais réunie au cours de l'année 2006-2007.

Les travaux ont enfin commencé en 2007-2008, avec 4 séances.

Débats

La première réunion a été consacrée à un tour d'horizon pour récolter les thèmes que les membres voulaient traiter, ainsi qu'à une discussion de l'application des descripteurs de Dublin (descripteurs de compétences) et surtout des objectifs d'apprentissage dans les facultés pour la description des plans d'étude.

Ensuite, 3 thèmes ont été retenus pour l'année en cours:

- La seconde séance été centrée sur quelques aspects de la formation et notamment des plans d'études et des modalités de construction de ceux-ci. Dans plusieurs facultés, les responsables ont admis clairement les défauts dus à une mise en place négligente du processus Bologne. Au lieu de procéder à une reconsidération appropriée des fondements, des objectifs et des contenus des programmes, de nombreuses facultés ont procédé à de simples adaptations formelles, alors que d'autres ont réformé au pas de charge et parfois avec légèreté.

- La troisième séance portait sur les questions d'évaluation. Les différentes manières de vérifier sur les objectifs sont atteints ont ainsi été mis en commun sans pourtant en arriver à des propos plus concrets. Les disparités portent sur la possibilité de pondérer les notes en une moyenne en vue d'obtenir l'ensemble des crédits, mais aussi sur l'explicitation des critères de réussite.

- La quatrième séance était axée sur la formation des enseignants et l'évaluation des enseignements. Plusieurs membres ont exprimé le souhait de multiplier les évaluations des cours et de leur donner une importance majeure, en les utilisant réellement pour améliorer la qualité des enseignements et non seulement comme obligations formelles sans impact (les résultats restent secrets et privés, même face aux commissions chargées de stabiliser un poste ou de prolonger un mandat). Il y a en même temps une forte préoccupation quant aux effets pervers de ces évaluations, qui risquent de aggraver la tendance à « commercialiser » les études, en amenant les étudiantes à choisir les cours selon les crédits et les résultats des évaluations (cours plus ou moins difficiles et exigeant...). Là encore, aucun correctif réel n'est prévu, mais toutes

étaient d'accord sur l'importance de reprendre ce thème. Au moins, les ateliers du CSE (Centre de soutien à l'enseignement) ont été renforcés et l'offre élargie, chose qui permettra aux moins intéressés de réfléchir pour améliorer leurs enseignements. Les moins attentifs/ives aux aspects pédagogiques pourront tranquillement continuer à les ignorer.

Décisions

Cette année il n'y a pas eu de grandes décisions fondamentales mais plutôt des «tours de table» pour présenter les réalités et les avis des facultés et des représentantes des corps sur les thématiques abordées. Faute de temps à la fin de ces états des lieux, aussi les discussions et les réflexions communes sur les possibles interventions pour améliorer les systèmes ont malheureusement été rares.

Tant lors des séances que pendant une rencontre informelle entre bureau de la FAE et Direction, ce problème a été abordé et le souhait exprimé de modifier l'organisation des séances. Les membres de la Commission et de la Direction avaient montré de partager cette position. À la dernière séance de l'année académique, il y a eu légèrement plus de temps pour discuter. Au cours de l'année 2008/09, avec une nouvelle présidente de la Commission, il faudra veiller à ce que cela se concrétise réellement, afin de rendre plus efficaces et utiles les séances, potentiellement très intéressantes et importantes pour les étudiantes.

On ne peut que regretter les nombreuses absences, parfois même systématiques, de certaines représentantes des étudiantes. Il est assez difficile et désagréable d'exprimer des remarques quant à l'organisation des séances, si du côté des étudiantes il n'y a, généralement, que 2 présentes sur 7.

Elena Nuzzo

FIP : Fond pour l'Innovation Pédagogique

Membres: Elena Nuzzo

Le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) de l'Université de Lausanne est une initiative visant à valoriser la dimension enseignement du travail universitaire, en soutenant les enseignantes qui souhaitent innover dans leur pratique d'enseignement et développer leurs connaissances dans le domaine. Le but ultime du programme est d'améliorer les conditions d'apprentissage des étudiantes et de susciter une réflexion collective au sujet de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de la communauté universitaire de l'UNIL. En concret, ce fond permet de financer des projets innovants sur le plan technologiques ou pédagogique.

Le FIP a été créé à partir d'autres projets déjà existants allant dans le même sens, mais avec sa nouvelle structure et organisation à partir de 2007/08 le processus d'attribution des fonds implique activement les étudiantes, aussi bien dans la première phase d'évaluation individuelle des projets, que dans le comité chargé de la sélection finale (nommé par la Commission Enseignement).

Sonia Page, Elena Nuzzo

Commission Relations internationales et mobilité : rapport 2007-2008

Membres: Elena Nuzzo, Sonia Page, Jenny Ros; suppl. Vanessa Monney

Rappel

La Commission des Relations internationales et de la mobilité s'est réunie deux fois cette année. La prochaine séance est d'ores et déjà fixée au mois de novembre 2008 et traitera notamment des missions attribuées au Service des Relations internationales.

Cette année les principaux sujets qui ont été traités sont ceux de l'échelle de conversion des notes et du système de répartition des bourses d'échange.

Echelle de conversion des notes :

Les facultés de l'Unil n'emploient pas la même échelle de conversion des notes (entre les notes anglo-saxonnes « A-E » selon le classement face aux autres étudiant·es et le système suisse « 6-1 » en fonction des résultats individuels dans l'épreuve), ce qui produit des conversions inégalitaires entre les facultés et pose des soucis de reconnaissance avec l'étranger.

Plusieurs questions sont alors soulevées : ne pourrait-on pas sortir des statistiques des sessions d'examens (pour fixer de manière empirique le rapport note-classement), faut-il maintenir les différences de tradition entre les facultés, ou encore faut-il vraiment reconvertir les notes qui viennent d'ailleurs. De plus, les étudiant·es venant de l'Unil qui vont ailleurs ne voient pas leurs notes retenues mais uniquement leurs ECTS. La Commission a conclu qu'il faudrait un système identique pour toutes les facultés, du moins pour les étudiant·es qui viennent à l'Unil. La Commission propose alors à la Direction de demander à toutes les facultés de clarifier et repenser leurs systèmes de conversion de notes, afin d'établir une échelle commune au sein de l'Unil. Concernant les étudiant·es de l'Unil qui vont à l'étranger, la Commission n'était pas vraiment en mesure d'entreprendre quelque chose.

Répartition des bourses d'échange :

Suite à la nette diminution des subsides mis à disposition par la Confédération, la Commission a décidé d'entreprendre une réforme de la répartition des bourses d'échange. Avec 300'000.- en moins de budget pour les bourses d'échange décernées par le Service des Relations internationales, il a été nécessaire de repenser l'octroi des différents montants pour chacun des postes. Nous avons discuté lors de la première séance des différents aspects de ce système, puis chaque faculté ainsi que la FAE en collaboration avec l'Acidul ont répondu à un questionnaire de consultation. Le Service des Relations internationales a ensuite effectué une synthèse des réponses qui a été discutée pendant la séance de juin, et le bilan final des opinions sera soumis en recommandation à la Direction.

Débats

Concernant la conversion des notes, le débat s'est essentiellement centré sur l'importance ou non pour les étudiant·es de l'Unil de pouvoir conserver leurs notes en arrivant dans une université étrangère, étant donné qu'actuellement seul les crédits sont reconnus. La FAE a souligné cette importance, car les

notes sont souvent requises pour l'accès en certains master (surtout MAS) ou pour d'autres formes de mobilité successive.

Le système de répartition des bourses a soulevé quant à lui beaucoup de discussions. Nous reprenons maintenant les points de la synthèse à laquelle la Commission a abouti tout en mentionnant les positions que la FAE et Acidul ont défendues dans leur réponse.

La majorité des membres tient au maintien des bourses de perfectionnement et de recherche. La FAE considère qu'il est essentiel de les maintenir dans le but de favoriser l'engagement des doctorant·ES de l'Unil et de leur donner une possibilité de mobilité pour un semestre ou pour effectuer une formation complémentaire.

Pour la mobilité verticale, la plupart des membres y sont favorables, sans distinction en fonction de la provenance des étudiant·ES. La FAE estime qu'il faut insister sur la mobilité horizontale et que pour la mobilité verticale il faut développer l'aide individuelle et administrative. Par contre, presque toutes les autres membres insistent sur la mobilité IN plutôt que OUT : les bourses doivent attirer les étudiant·ES à l'Unil.

En ce qui concerne les bourses hors accords, la majorité des membres s'est positionnée à l'encontre de ce poste de bourses. La FAE et Acidul n'ont quant à eux pas pris de position sur ce point ne détenant pas suffisamment d'information à ce sujet.

Tous les membres soutiennent la mobilité suisse. La FAE et Acidul ont soulevé l'importance de ce type de mobilité pour les étudiant·ES de certains cursus très lié au contexte suisse, tels que la médecine ou le droit. Tous les membres désirent le maintien des compléments aux subsides à Erasmus, même si leur montant reste faible (70.-par mois en plus des 250.-). Le sujet qui a presque fait l'unanimité est celui de la nécessité de réviser le système des bourses facultaires. Actuellement elles sont attribuées en fonction du nombre d'étudiants par faculté ce qui défavorise les petites facultés. Plusieurs types de solutions ont toutefois été proposés : bourses en fonction de la demande des étudiant·ES, en fonction des accords, en fonction de l'utilisation effective des bourses ou encore en fonction de l'utilisation faite l'année précédente. La FAE a soutenu la création d'un « fond » central où re-diriger les bourses non attribuées. Le nombre d'accords en soi ne semble pas être un principe satisfaisant, car il ne considère pas l'usage qui est fait de ces accords, ni l'intérêt montré par les étudiant·ES visés. De même, le nombre d'étudiant·ES n'est pas un critère plus satisfaisant, étant donné que l'on constate des disproportions importantes quant au nombre de personnes qui partent/veulent partir effectivement dans les diverses facultés et le nombre d'inscrit·ES dans celles-ci. Enfin, un système indexé selon ces 3 principes (nombre d'étudiant·ES/de demandes/ d'accords)

Nous pouvons donc nous réjouir que les débats ont été productifs et ont finalement abouti à une proposition pour une nouvelle répartition des bourses d'échange en fonction des moyens à disposition et de la nécessité de ces bourses pour les étudiant·ES, les facultés et l'Unil. La FAE, en collaboration avec Acidul, se félicite également d'avoir pu faire valoir ses propositions.

Certains points devront être repris et approfondis lors des séances de 2008/09, et il faudra veiller encore une fois à bien soutenir nos positions. En particulier il s'agira des bourses de troisième cycle (discussion liée à celle sur les bourses et prêts de perfectionnement et de recherche), et de l'amélioration de l'aide administrative et des informations pour la mobilité.

Benoît Gaillard

Commission de politique linguistique

Membres : Arun Bolkensteyn, Vanessa Monney, Benoît Gaillard

La commission de politique linguistique (CPL) s'est réunie quatre fois durant l'année académique 2007-2008. Son action a été centrée principalement sur l'intégration des langues dans les cursus conformes au processus de Bologne. L'idée centrale était celle de promouvoir un usage non exclusivement instrumental des langues.

Les représentantes étudiantes se sont exprimées en faveur d'un multilinguisme qui ne soit pas que de façade. Ainsi, l'un des projets pourrait être celui de plafonner le nombre de crédits par langue, de manière à encourager les étudiantes à apprendre plusieurs langues et non pas seulement l'anglais – puisqu'il s'agit clairement de la tendance actuelle.

Les défis qui attendront les représentantes des étudiantes durant les prochains semestres seront, pour certains, délicats. La position de la FAE en matière de langues a toujours été claire : défense de l'ancrage régional et scepticisme face aux cursus « hors sol » totalement en anglais, promotion du multilinguisme, gratuité des cours de langue (la FAE avait notamment obtenu la gratuité du CDL). Cependant, la réalité universitaire a évolué sur certains plans, et il s'agira donc de trouver de nouvelles lignes d'actions pour une politique linguistique étudiante.

Manila Monti

Commission de la restauration

Membres: Manila Monti, Benjamin Rudaz, Christophe Markovic

Rappel

Cette commission ne s'est réunie qu'une seule fois lors du semestre d'automne 2007 (le 11 décembre 2007) et trois fois lors du semestre de printemps (11 mars, 1^{er} avril, 15 mai).

Points décisionnels et informations diverses

Le point principal abordé lors des quatre séances de cette année académique fut l'augmentation des prix des restaurants de l'Unil. La direction de l'Unil, ainsi que les restaurateurs ont indiqué la nécessité d'une élévation des prix pratiqués dans les cafétérias, notamment due à la hausse des coûts des matières premières. Afin que les étudiantes soient le moins touchées possible par cette augmentation, il a été décidé de différencier les externes, des collaborateurs et des étudiantes en généralisant le paiement par la carte Unil.

Débats

La CRUL présente quelques particularités en tant que commission universitaire. En effet, bien que des représentantes de la FAE, ainsi que d'autres instances

soient présentes, les débats sont peu productifs étant donné, d'une part qu'aucune proposition concrète écrite des projets n'est transmise avant la séance; d'autre part les membres de cette commission sont confrontés à des décisions prises, de toute évidence, préalablement entre le vice-recteur et le restaurateur, la séance ne servant qu'à avaliser leur projet. Il est impossible pour les membres de cette commission de réfléchir sur les questions traitées et de préparer une prise de position. De plus, les procès-verbaux, pris par le président de la séance, ne reflètent en aucun cas les débats.

Le manque de formalisme se reflète au sein des débats. Lors des différentes séances, plusieurs membres, dont les représentantes de la FAE, ont exprimé leurs réticences, leurs craintes quant à la hausse des prix et au fonctionnement de paiement. Cependant, malgré une bonne écoute lors des séances, les décisions finales ne prennent que dans une moindre mesure compte des avis exprimés.

Nicolas Bastardoz

Rapport de la commission des sports universitaires

Membres: Nicolas Bastardoz, Nicolas Turtschi

Globalement, les sports universitaires fonctionnent très bien, avec une forte fréquentation des salles et des activités proposées.

L'unique dossier chaud en cours consiste la création d'un nouveau CASS (centre d'analyse sport et santé). Pour l'instant, les initiants du projet en sont au bouclage du budget, avec la recherche du financement. Rien de plus pour l'instant.

Sinon, le nouveau terrain de sport synthétique semble être une réussite, il ne manque pour l'instant que les poteaux d'éclairage.

Voilà, c'est à peu près tout pour cette commission très light. Laissez moi encore vous faire savoir qu'en cas de questions, d'interrogations ou d'envies concernant les sports universitaires, je suis prêt à les faire passer à nos séances. Pour cela, il faut juste que j'y sois au courant.

Anja Schuler

Commission sociale

Membres: Christine Ritter, Julien Bourgnon, Anja Schuler, Arun Bolkensteyn

Rappel

La Commission sociale tient une séance plénière par année. Cette séance a lieu en principe au printemps. Pendant l'année académique 07-08 celle-ci n'a pas eu lieu, elle est renvoyée à l'automne 08. Son bureau se réunit une fois par mois (sauf pendant la pause estivale) pour octroyer les différentes aides (bourses, dépannages, dispenses partielles des taxes d'inscription et frais médicaux). Lorsque les demandes sont nombreuses, certaines d'entre elles peuvent être renvoyées de l'ordre du jour et traitées en sous-commission directement par les assistants sociaux de l'Unil et Mme Isler, Cheffe du Service des affaires socio-culturelles (SASC).

Points décisionnels et informations diverses

Étant donné que la séance plénière n'a pas encore eu lieu pour l'année 07-08 il

est difficile de parler de points décisionnels. Néanmoins, il faut remarquer que les demandes d'aides venant de la part des étudiantES sont nombreuses et diverses. Les critères d'octroi d'une bourse ou d'une aide sociale de la part de l'Unil pour les étudiantES restent un point critique. Il est évident que pas toutes les situations rencontrées correspondent aux critères fixés. Ainsi, il faudrait songer à voir aussi l'augmentation des demandes faites au FSE en relation avec ces critères et avec les refus d'aide décidés par le bureau de la commission sociale.

Les chiffres et détails précis des aides allouées en 2007 se trouvent dans le rapport d'activité annuel du SASC (<http://www.unil.ch/sasc/page6250.html>).

En 2007 les offres de logements reçus par le SASC a diminué de 11%, point critique lorsque l'on considère la difficulté des étudiantES pour trouver un logement.

Débats à venir :

La réintroduction d'une subvention de la part de la Direction dans le capital du fonds social en 2009.

Sonia Page

Nicolas Turtschi

Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche

Membres: Nicolas Turtschi, Julia Dao, Christine Ritter, Sonia Page

Rappel

La COVER s'est réunie le 18 octobre 2008, les 22 février et 12 juin 2008. La COVER a eu passablement de travail durant cette année. En effet, le processus d'évaluation des facultés touche à son premier terme, et toutes les facultés auront bientôt été évaluées. Cela implique de modifier le processus en fonction des remarques déjà soulevées par les différentes facultés, les experts ainsi que les membres de la COVER.

Points décisionnels et informations diverses

La COVER a dû se prononcer sur les rapports d'auto-évaluation des facultés de Sciences sociales et politiques (SSP) et de Géoscience de l'environnement (GSE). Les deux rapports ont été acceptés. Cependant, suite à la lecture du rapport de la faculté de GSE, les membres désignés pour l'étudier ont noté que les commentaires des experts n'étaient pas repris dans le plan d'action finalisé de la faculté. La COVER a donc décidé que, par la suite, les auto-évaluations des facultés devront expliquer pourquoi elles intègrent ou non les remarques des experts dans leur plan d'action. Une précision de la notion d'intégration des remarques des experts est alors nécessaire.

Concernant le rapport de synthèse de l'auto-évaluation de la faculté des Hautes études commerciales (HEC) qui avait été dans premier temps refusé, il a été retravaillé et répond désormais aux attentes et remarques des experts. Il est donc accepté par la Commission.

La COVER a été invitée à réfléchir à propos du questionnaire d'évaluation de l'auto-évaluation et à formuler des propositions de modifications. Pour cela un groupe de travail a été constitué pour travailler à nouveau ce questionnaire afin de l'adapter aux différentes expériences vécues.

L'Université de Lausanne a subi une évaluation de la part d'un comité d'experts mandatés par l'OAQ, ce qui a exigé la création d'un comité ad hoc, afin de ne pas surcharger la COVER. L'OAQ va rédiger un rapport de synthèse sur les résultats de l'évaluation qui sera rendu public.

La création future d'un groupe de travail de réflexion sur les indicateurs en intégrant des membres de la COVER et des personnes des services centraux est décidée.

Débats

Une question importante qui a été redondante au sein de la Commission est celle de l'intégration de la politique universitaire centrale dans le processus qualité, c'est-à-dire l'intégration du plan stratégique. Quelle place pour la gouvernance de la faculté ou de l'Unil ? Ne devrait-on pas uniquement prendre en compte le processus d'évaluation de la qualité ? Cependant, la gouvernance ne peut être détachée totalement du processus qualité. Il ne s'agit pas d'évaluer la gouvernance mais cette dernière permet de mettre en lumière le processus qualité. Il est donc nécessaire d'introduire le concept qualité dans une réflexion plus large intégrant non seulement le processus qualité concernant l'enseignement et la recherche, mais aussi celui de la gouvernance. Cela revient notamment à repenser la place de la stratégie de l'Unil face au plan d'action des facultés.

Les thèmes que la COVER abordera l'année prochaine sont les suivants : quelles facultés feront l'objet de la prochaine auto-évaluation, à quelle fréquence les facultés doivent-elles être évaluées (quatre ans ou plus), quelle place attribuée à la stratégie de la faculté et à celle de l'Unil (plan d'action de la faculté et plan stratégique de l'Unil), quels indicateurs pertinents construire et utiliser ?

Globalement, le travail de la COVER concerne relativement peu les étudiantEs, se focalisant beaucoup sur le fonctionnement administratif de l'Université. Cependant, les représentantEs étudiantEs au sein de la commission s'investissent pour représenter leur corps dans le procédé d'évaluation des facultés.

Quoi qu'il en soit, la COVER a décidé de créer deux sous-commission permanentes, l'une chargée de la recherche, et l'autre de l'enseignement. L'idée de ces deux sous-commissions est de Jacques Lanarès. Il fut évoqué en privé avec lui, lors de la dernière séance, la possibilité d'aborder le thème des évaluations des enseignements par les étudiantEs au sein de la sous-commission enseignement, profitant du rapport des experts de l'OAQ qui les jugent insatisfaisantes. Les représentations des deux sous-commissions ne sont pas encore constituées.

Nicolas Turtschi Comité de Pilotage

Membres: Nicolas Turtschi

Le COPIL a été créé spécialement pour l'année académique 07-08. Pour bien comprendre son objectif, il est nécessaire d'évoquer brièvement l'auto-évaluation de l'Université.

Les universités suisses sont soumises à un processus d'évaluation par la Confédération. Il a été convenu que cette évaluation se ferait en plusieurs temps. Un groupe d'internes, représentant des différents corps et organes de l'UNIL, écrit un rapport sur l'Université, destiné à l'Organe d'Accréditation de la Qualité (Confédération). Ce groupe est le Comité de Pilotage (COPIL). L'OAQ lit le rapport, et l'approuve. Il nomme, parallèlement à cela, un groupe d'expertES externes, issus de différentes universités, suisses ou mondiales, et comportant une représentante étudiante (cette année, il s'agissait de Grégoire Oguey, de l'Université de Neuchâtel). De plus, l'OAQ demande à l'Université de proposer une vingtaine de cursus pour l'expertise, parmi lesquels il en retient 4 (cette année, ce fut le Bachelor en Sciences Sociales, le Bachelor en Economie, le Master en Finances et le Master en Sciences Forensiques qui furent retenus). Le groupe d'expertES externe doit ensuite lire le rapport de l'Université, et venir rencontrer différents membres de l'UNIL (dont une représentation de la FAE, ainsi que des étudiants de chaque cursus, mais également des professeurs, le Rectorat, le Conseil de l'UNIL, etc.) et poser ses questions en fonction du rapport écrit par le comité.

Le mandat des experts externes est de s'interroger sur le « processus qualité » et l'Université, concept flou qui renvoie à la manière dont l'université garantit l'efficacité de son fonctionnement.

Le COPIL a donc eu, essentiellement, une tâche rédactionnelle, afin d'établir le rapport d'auto-évaluation destiné à l'OAQ et aux expertES. Ce rapport devait montrer de quelle manière l'UNIL remplit 9 standards fixés par l'OAQ.

Le COPIL était composé de personnes (un vice-recteur, le président de la COVER, un représentant du CU, un vice-doyen, un assistant et un étudiant). Sophie Burla, adjointe qualité, était également présente, et c'est elle qui s'est chargée d'écrire le rapport.

L'ambiance fut très bonne au sein du COPIL, et l'étudiant a pu faire de nombreux ajouts au rapport d'auto-évaluation. Néanmoins, ce rapport restait très « positif », et la pression, lors de la visite des experts, était palpable pour tous les employés de l'université. En effet, la plupart des personnes intéressées par le projet pensaient que l'attribution de subventions par la Confédération était dépendante du résultat de l'évaluation, ce qui n'était pas formellement le cas. Cela explique, également, pourquoi le rapport se voulait si positif, un défaut que l'on relève également lors des processus d'auto-évaluation des facultés.

Le COPIL a reçu une réponse des experts concernant l'évaluation, et est à présent dissolu.

Elena Avdija

Gregory Patthey

Commission de la recherche scientifique de l'UNIL

Membres: Elena Avdija, Gregory Patthey

Cette année, la commission de la recherche scientifique a tenu une seule séance – le 28 mai 2008. Les points principaux discutés ont été celui financement des postes d'assistantES diplômES et celui de la visibilité de la

recherche à l'interne et à l'externe de l'Université. Il est difficile de voir quel impact la représentation des étudiantES peut avoir dans une telle commission au vu de ces objets. Il reste cependant important de maintenir la présence de la FAE à cette commission, des décisions concernant les étudiantES pouvant surgir à tout moment, ou même être apportés par ces derniers/ères.

C. Rapports des représentantes étudiantes dans les organes externes à l'UNIL

Gregory Patthey

La commission cantonale sur les bourses d'études

Membre: Gregory Patthey

Cette commission ne s'est réunie qu'une fois, le 27 août 2008. Il n'y a pas eu d'objets particulièrement importants à l'ordre du jour. Une très brève explication sur le projet FORJAD(RI)/Bourses et le rapport annuel du Directeur de l'Office ont été présentés. Sur ce dernier point, on peut noter que le budget annuel de l'office est de 31 mio (en réalité, il sera dépassé de 7 mio), le délai d'attente pour la décision finale d'octroi est d'environ 90 jours, la commission des cas dignes d'intérêt a traité de 118 dossiers (93 réponses positives, 25 négatives et le solde étant des retraits de dossier) – le principal motif des requérants est le critère d'attribution du logement indépendant, le nombre de recours déposé est de 216 ce qui représente 3,2% des demandes.

Plus globalement, nous pouvons regretter le manque de séance durant l'année écoulée et le manque de substance de cette séance. L'agenda de la commission devrait être plus chargé, notamment avec la question du Concordat et de la LAHE. La prochaine séance aura lieu fin novembre.

Elena Nuzzo

UNES: Union des Étudiant-e-s de Suisse - La FAE toujours très présente au niveau national !

En s'investissant au sein de l'Union des Étudiant-e-s de Suisse (l'UNES), la FAE prend part aux débats concernant la politique de la formation sur le plan fédéral et pendant l'année 07/08 des représentantes lausannoises siégeaient dans toutes les commissions de l'UNES: SoKo (commission sociale), CoFi (commission des finances), CIS (la commission chargée des affaires internationales), HoPoKo (la commission de la politique de la formation) et CodEg (commission pour l'égalité de chances, relancée avec élan après une période creuse). Depuis l'Assemblée des Délégués (AD) de printemps, des membres de la FAE assumaient même la co-présidence de ces 3 dernières. À partir d'août, l'ancienne co-présidence de l'UNES a été restructurée et élargie, sous la forme d'un comité exécutif à 5 personnes, dans lequel au moins un poste est réservé à un-e représentant-e d'une section romande. Avec l'élection d'une candidate issue de la FAE, notre faîtière lausannoise a quitté la co-présidence de la CodEg mais est à nouveau présente à l'exécutif.

Parmi les gros dossiers traités au plan national, il faut rappeler les deux importantes consultations sur la Loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE), et sur le Concordat sur les bourses (voir parag. correspondants), ainsi que celle sur les passerelles entre type de HE. Parmi les projets majeurs de l'UNES de l'année passée, la finalisation des Perspectives (publication qui donne un aperçu des positions des étudiantes sur les principales thématiques suisses et

européennes de politique de la formation) et la réalisation de l'enquête cogérée par UNES, CRUS, AES sur les conditions de vie et d'étude après Bologne. Les premiers résultats ont été présentés lors de la 6ème journée Bologne, le 4 septembre 08, et l'analyse détaillée débouchera sur une publication commune en début 2009. D'autres collaborations importantes ont été poursuivies avec succès: toutes les instances interrogées ont répondu à la motion de l'UNES sur les études à temps partiel et le partenariat avec l'OAQ (Organe d'Accréditation et d'Assurance Qualité) pour la formation et l'encadrement des expertes étudiantes engagées dans les processus d'assurance qualité a été apprécié.

Pour toute information complémentaire sur les commissions et les projets de l'UNES, on vous invite à consulter le site www.vss-unes.ch, qui sera bientôt renouvelé complètement.

La FAE participe régulièrement tant aux séances du comité législatif qu'aux AD de l'UNES, où elle dispose de 6 ou 7 sièges, tous remplis en 07/08. Vue son assiduité et son engagement dans l'UNES, la FAE a décidé de prendre en charge l'organisation de l'AD d'automne 2008 à Lausanne et s'en est occupée à partir de l'été.

Mathieu Signorell

TVRL

Membres: Mathieu Signorell; suppl. Laura Piccand

L'assemblée générale de la télévision de la région lausannoise (TVRL) a eu lieu le jeudi 12 juin 2008. Le représentant de la FAE et sa suppléante, élus par l'Assemblée des délégués, n'ont pu se rendre sur place, pour cause d'imprévus personnels ce soir-là. Aucun fait notable n'était agendé à l'ordre du jour étudié avec le plus grand soin par les deux représentantes de la FAE. Il est à noter que ces derniers regrettent qu'un seul rendez-vous annuel de ce type soit prévu.